

LES BONNES PRATIQUES
DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE

Techniques d'évitement des captures d'oiseaux



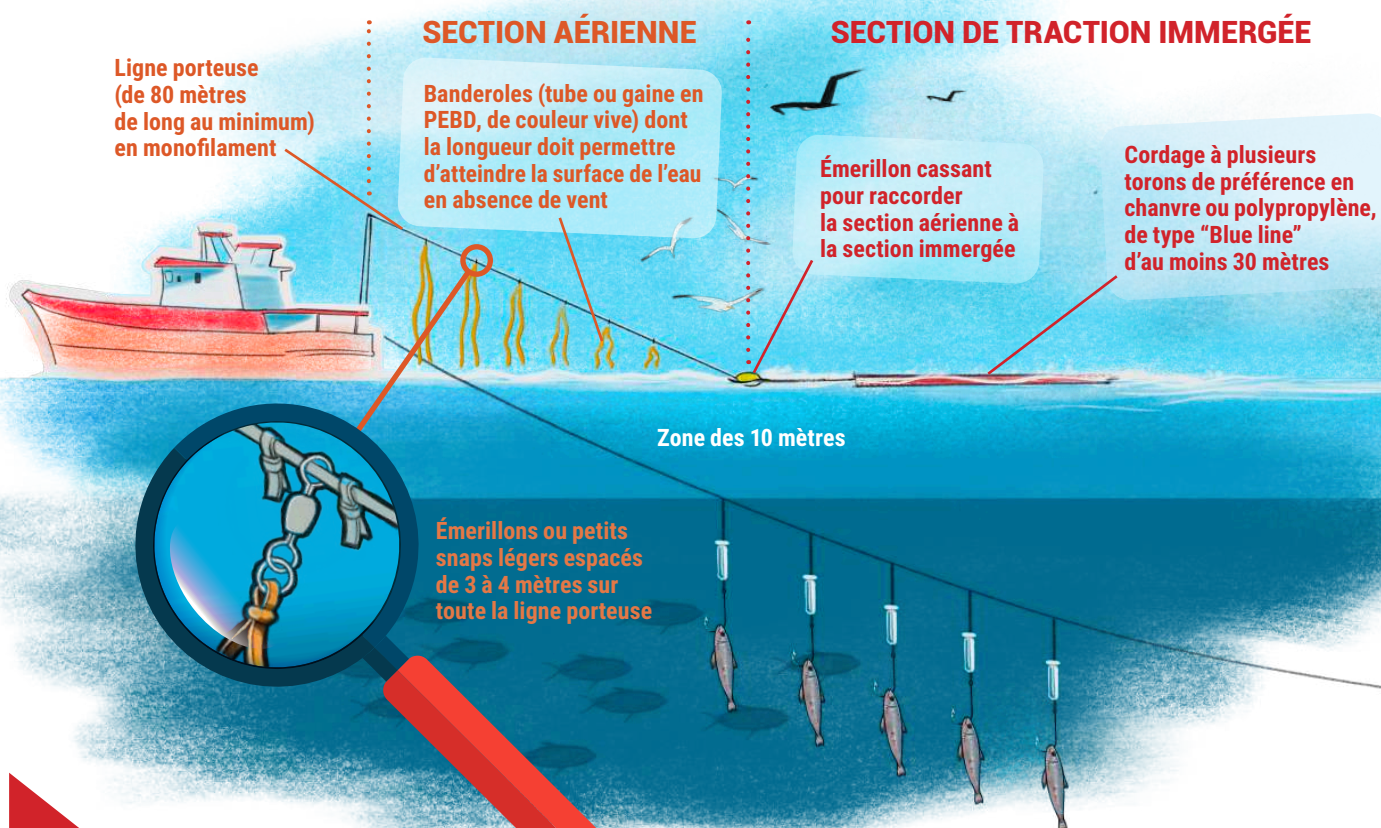
DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



CERTAINS OISEAUX MARINS, EN PARTICULIER LES PÉTRELS, LES FRÉGATES ET LES FOUS, SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CAPTURÉS SUR LES PALANGRES. LES MESURES D'ÉVITEMENT ET D'EFFAROUCHEMENT SUIVANTES SONT PARTICULIÈREMENT EFFICACES POUR LIMITER LEUR CAPTURE

○ Lignes de banderoles (Tori lines) à l'arrière du navire pendant le filage

Limite l'accès des oiseaux à la zone d'immersion de la palangre en utilisant 2 lignes de banderoles attachées de chaque côté du navire à au moins 5 mètres de hauteur (sur tangons amovibles par exemple) constituée chacune, d'une section aérienne et d'une section immergée dont le frottement dans l'eau permet de tendre la section aérienne.



○ Filage de nuit

Les oiseaux marins sont peu actifs de nuit. Le filage de la palangre pendant la nuit ou au moins une partie de la nuit est donc très efficace.

Techniques d'évitement des captures d'oiseaux

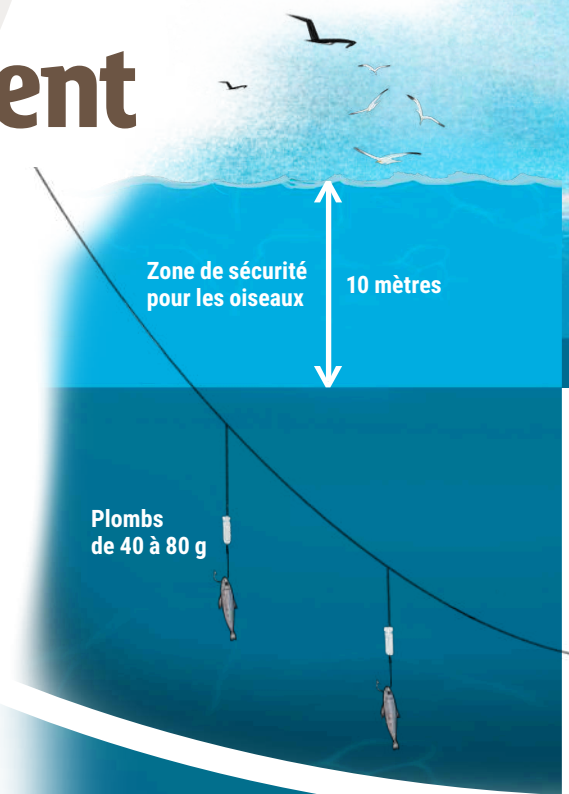
● Lestage des avançons ou protections d'hameçons

Certains oiseaux marins, en particulier les pétrels, peuvent plonger jusqu'à 10 mètres de profondeur environ. **Il est donc important de réduire la présence en surface et la disponibilité des hameçons appâtés.**

- **Le lestage** de chaque avançon permet à l'appât de couler plus rapidement. L'usage de plomb de 40 à 80g est conseillé. Certains lests (de type Glolead) sont également phosphorescents pour attirer les captures.
- **Le boëttage des appâts par la tête ou la queue** (plutôt que par le milieu du corps) permet également une immersion plus rapide des appâts.
- **Les protections d'hameçons (de type Hookpod)** doivent être fixées sur chaque hameçon avant le filage car ils se libèrent une fois atteint une profondeur de 15 mètres environ. Elles restent attachées sur l'avançon et sont récupérées au virage.

● Déplace le shooter sur l'avant du navire

Le déplacement du shooter sur l'avant du navire limite les risques de captures d'oiseaux en permettant l'immersion de la palangre dès l'avant du navire. Cette méthode pourrait être envisagée sur certains navires actuels et sur les prochains navires en construction.



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Obligation pour les navires pêchant au Sud de 25°S d'utiliser des dispositifs de protection des hameçons ou au moins deux des trois méthodes suivantes :

- lignes de banderoles
- pose de la palangre de nuit
- lestage de la palangre

Déclare toute capture accidentelle d'oiseau et n'hésite pas à prendre des photos depuis l'application Logbook ou OnBoard pour permettre l'identification ultérieure de l'espèce par la DRM.



Pour toute information complémentaire ou documentation spécifique, contacter : pechehauturiere@drm.gov.pf



Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2^e étage
B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax : (689) 40 43 49 79
Email : drm@drm.gov.pf
www.ressources-marines.gov.pf
f ressources marines

<http://www.ressources-marines.gov.pf/bonnespratiquesph/>